

**Invitation au cours**
**Entretien des canalisations 2**

Plus de 50 milliards de francs ont été investis au cours des dernières décennies dans la construction ou l'amélioration d'installations servant à l'évacuation des eaux usées des agglomérations et des biens-fonds. Ces installations complexes ne sont à même de remplir leurs fonctions que pour autant que leur exploitation et leur entretien soient assurés.

<b>Situation initiale</b>	<p>A l'initiative des quatre associations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ASTAG-VSU (Groupe professionnel des entreprises suisses d'assainissement)</li> <li>• VSA (Association suisse des professionnels de la protection des eaux)</li> <li>• IC (Infrastructure communale – ex-ORED)</li> <li>• ACS (Association des Communes suisses),</li> </ul> <p>des cours de formation portant sur les connaissances théoriques et pratiques concernant l'entretien des installations d'évacuation des eaux sont proposés depuis 1995. Les différentes possibilités d'entretien et de maintien de la valeur des canalisations sont présentées par des experts proches de la pratique. Chaque participant au cours doit être en mesure d'apprécier et de planifier les mesures à prendre sur la base d'une documentation objective. Les aspects de la sécurité dans l'entreprise et au travail ainsi que la prévention santé dans le contexte de l'entretien des canalisations sont traités de manière approfondie.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Chaque participant doit être en mesure de paramétrer son véhicule afin d'effectuer le travail en toute sécurité. Il doit connaître les contraintes hydrauliques et les adapter. Il saura choisir l'outil adéquat pour les travaux de curage, ceci avec une bonne connaissance des matériaux. Les aspects administratifs, assurances et prix de revient seront également dispensés. Chaque participant doit être en mesure d'identifier les risques, de les apprécier, de planifier et de mettre en oeuvre les mesures adéquates.</p>
<b>Public-cible</b>	<p>Personnel des entreprises d'entretien des canalisations ou autre personnel chargé de l'entretien de canalisations.</p>
<b>Durée</b>	<p><b>2 jours.</b></p>
<b>Examen</b>	<p>Le cours est ponctué par un examen de contrôle des connaissances.</p>
<b>Certificat</b>	<p><b>Si le contrôle des connaissances est réussi, un certificat est remis au participant à la condition que celui-ci ait participé à un cours Prévention, Sécurité et Santé et réussi le contrôle des connaissances. Le certificat est valable 5 ans.</b></p>
<b>Reconnaissance OACP</b>	<p>Pour information, selon la nouvelle ordonnance OACP, chaque chauffeur au bénéfice d'un permis poids-lourds qui a participé à l'un de nos cours Canalisations 2 et Prévention, Sécurité et Santé, reçoit une <b>Attestation de participation à un cours de formation complémentaire OACP</b>, établie par l'ASA (Association des services automobiles).</p>
<b>Lieu</b>	<p>Ecole professionnelle de Montreux, Av. J.-J. Rousseau 3, Clarens (tél. 021/557.84.44). Stationnement à côté de la station d'épuration du Pierrier à Clarens, à 2 minutes de l'EPM.</p>
<b>Dates et heure</b>	<p><b>13 et 14 mars 2012, de 8h30 à 17h30. L'enregistrement des participants se déroule de 8h00 à 8h30.</b></p>
<b>Coût</b>	<p><b>CHF 670.-</b> par personne pour les membres de l'une des 4 associations  <b>CHF 800.-</b> par personne pour les non-membres          Inclus : documentation du cours, repas de midi et boissons durant les pauses.</p>
<b>Modalités de paiement</b>	<p><b>Le paiement du cours intervient à réception de la facture/confirmation de participation</b>, au moyen du BV l'accompagnant, au Compte 60-1-5 de la Banque cantonale de 6431 Schwyz, en faveur du VSU de 8807 Freienbach, Compte N° 249617-0351. En cas d'inscription tardive (moins de 5 jours avant le début du cours), un montant de CHF 150.- est perçu pour les frais supplémentaires engendrés. En cas de non participation ou d'annulation tardive, le montant complet du cours est dû. L'envoi du bulletin d'inscription vaut acceptation de ces conditions.</p>
<b>Documents</b>	<p>Chaque participant reçoit un classeur contenant la documentation du cours.</p>
<b>Equipement</b>	<p>Prévoir un équipement en cas de pluie.</p>
<b>Informations</b>	<p>M. Michel Chammartin (tél. . 021 960 34 32 ou Natel : 079 836 94 98).</p>
<b>Inscription/s</b>	<p>Par écrit à : <b>advk.ch - Formation continue</b> – Vue d'ensemble des cours – <b>Formulaire d'inscription</b>  <b>Délai d'inscription : 27 janvier 2012</b></p>
<b>Annulation éventuelle du cours</b>	<p>Le cours ne peut avoir lieu que si le nombre d'inscrits est suffisant. Nous nous réservons le droit d'annuler le cours si le nombre d'inscrits est inférieur à 15. Le nombre de participants maximum est de 30.</p>